



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

La CCIM annonce en grande primeur son Gala Vision : 10 novembre 2017
Une présentation de Ratelle, Ratelle & Associés S.E.N.C.R.L.

Terrebonne, février 2017 – Événement tant attendu de la dernière année, la Chambre de commerce et d'industrie les Moulins (CCIM) vous annonce en grande primeur la prochaine édition du Gala Vision. Ayant décidé de reporter l'événement à l'automne prochain, le comité organisateur, la permanence de la CCIM ainsi que le présentateur officiel Ratelle, Ratelle & Associés S.E.N.C.R.L. sont fiers de vous dévoiler que le Gala Vision 2017 se tiendra le 10 novembre prochain au Club de Golf Le Mirage.

Permettant de rendre hommage à ceux et celles qui, par leurs engagements et leurs actions, se sont démarqués au cours de la dernière année et figurent comme source d'inspiration pour la communauté moulinoise, le Gala Vision 2017 sera composé des catégories suivantes :

- Commerce de détail et restaurant, franchisé, privé ou bannière
- Industrie & manufacture & exportations
- Entreprise (PME & grande entreprise) - 15 employés et plus
- Entreprise (PME) - 14 employés et moins
- Nouvelle entreprise (2 ans et moins)
- OBNL et entreprise d'économie sociale
- Ordre professionnel
- Prix Aile Jeunesse
- Prix Affaires au féminin
- Prix Gravel-Patenaude : personnalité d'affaires de l'année

La CCIM annonce une nouveauté : la mise en place d'un comité de sélection

Cette année, un comité de sélection aura le devoir de sélectionner les finalistes des différentes catégories nommées ci-dessus. La CCIM a donc fait appel à des gens d'affaires influents du milieu afin de s'assurer de la qualité des candidatures et d'un processus de sélection rigoureux. Les candidatures spontanées seront aussi acceptées à la permanence, pour être acheminées au comité de sélection. Notons aussi qu'un jury extérieur au comité de sélection sera responsable de la nomination des grands gagnants.

Le comité de sélection 2017 :

- M. Gilles Bordonado de La Revue
- M. Daniel Pilon de la MRC Les Moulins
- M. Ludovic Paradis de la Banque de développement du Canada (BDC)
- M. Mathieu Lapointe de la Société de développement international de Lanaudière (SODIL)

- M. Claude Robichaud et Mme Martine Magnan du Centre local de développement économique des Moulins (CLDEM)
- Mme Annie Brunette de Desjardins Entreprises
- M. Mario Gagnon du Centre de formation professionnelle (CFP) des Riverains
- M. Mathieu Traversy, député de Terrebonne
- M. Mathieu Lemay, député de Masson
- Mme Diane Hamelin du Carrefour Jeunesse-Emploi (CJE) Les Moulins
- M. Christian Pimparé et Mme Caroline Banville de Mallette
- Mme Marie Van Den Broek de Femmessor Lanaudière
- M. Julien Trussart de FMBT S.E.N.C.R.L.
- Mme Marie-Thérèse Brousseau de la Télévision régionale des Moulins (TVRM)
- Mme Lydia Paré d'Investissements Québec

En terminant, afin de réaliser un événement d'une telle envergure, la CCIM peut compter sur l'aide d'un comité composé des gens du milieu des affaires. Remercions la grande implication de Mme Mme Caroline Favreau d'Assurances Jetté-Favreau inc., M. Pierre Nevraumont, 1^{er} vice-président de la CCIM, Mme Nathalie Poirier de Carpediem Design ainsi que M. Alain De Choinière de Viva Urbain Les Moulins et porte-parole du comité.

Un événement à ne pas manquer et visant à mettre en lumière les entreprises moulinoises qui ont eu de belles réalisations au cours de la dernière année!

Pour plus d'informations : ccimoulins.com | 450.966.1536

– 30 –

Source et information :

Marylène Dubé
 Agente de développement des affaires et communications
 Chambre de commerce et d'industrie Les Moulins
 450 966-1536
marylene@ccimoulins.com